

Atlas Transversal Climat-Air-Energie

Pourquoi ces fiches intercommunales ?

Les territoires ont accès à de plus en plus de données, qu'elles soient mises à disposition au niveau national ou par des structures régionales. L'Oreges (Observatoire Régional de l'Energie et des GES en région Centre-Val de Loire) a vocation à centraliser ces données (ou les liens vers ces données) pour les thématiques de l'énergie et du climat. Les données concernant les consommations d'énergie et les émissions de GES sont issues du travail de calcul réalisé par Lig'Air, structure animatrice de l'Oreges. D'autre part, Lig'Air, en tant qu'association régionale de surveillance de la qualité de l'Air, dispose de données concernant la qualité de l'air.

La DREAL, l'ADEME, la Région et Lig'Air se sont associés pour produire des fiches sur les thématiques Climat-Air-Energie pour l'ensemble des EPCI de la région (Etablissement Public de Coopération Intercommunale, à fiscalité propre, correspondant en région Centre-Val de Loire aux communautés de communes et d'agglomération).

Nées de la volonté de **diffuser des indicateurs synthétiques et homogènes à l'ensemble des territoires** de la région Centre-Val de Loire, tout en développant une **vision transversale Climat-Air-Energie** (dans la continuité du travail mené à l'échelle régionale dans le cadre du SRCAE (Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie, approuvé en juin 2012), **ces fiches territoriales sont destinées à toutes les collectivités intéressées par des données, impliquées ou non dans un PC(A)ET (Plan Climat Air Energie Territorial).**

Comment sont-elles construites ?

Les données concernant les consommations d'énergie et les émissions de polluants à effet sanitaire et gaz à effet de serre sont issues de [l'inventaire des émissions réalisés par Lig'Air](#). **Pour en savoir plus sur la méthodologie employée, vous pouvez consulter les publications de Lig'Air, et notamment les fiches méthodologiques dédiées.** Ces dernières présentent par grand secteur, les sources des données, les hypothèses et principales étapes de l'évaluation des émissions. Les données relatives à la qualité de l'air sont issues de l'outil Commun'Air.

Les contours des EPCI sont définis par l'INSEE en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Au 1er janvier 2017, la région Centre-Val de Loire compte 83 EPCI.

Les fiches ne sont pas mises en ligne pour les deux EPCI comprenant une seule et deux communes : Loire Nièvre et Bertranges et Normandie Sud Eure respectivement. Les autres communes composant ces EPCI se trouvent en dehors de la région Centre-Val de Loire. De plus, pour les autres EPCI dont certaines communes se trouvent hors de la région nous attirons votre attention sur le fait que les valeurs prennent en compte uniquement les communes de la région Centre-Val de Loire.

Enfin, ces fiches ont été présentées au groupe de travail portant sur les données locales de l'Oreges Centre-Val de Loire afin de valider la pertinence de ces fiches, avant diffusion pour l'ensemble des territoires.

Où sont-elles disponibles ?

Ces fiches sont accessibles via les sites internet de la DREAL, de Lig'Air et de l'Oreges Centre-Val de Loire. Vous y trouverez également les fiches à l'échelle de la région et des départements. Les données sont disponibles à l'échelle communale et ont été agrégées à l'échelle de l'EPCI. Il est ainsi possible d'obtenir ces données à d'autres échelles, sur demande auprès de l'Oreges.

Enfin, ces fiches ont vocation à évoluer, pour être complétées et mises à jour. Elles contiennent en effet les données les plus récentes possibles. Veuillez consulter les sites internet pour vous assurer de la prise en compte de la dernière version disponible. **Pour en savoir plus sur les données disponibles sur ces thématiques, vous pouvez contacter Lig'Air ou l'Oreges (oreges@ligair.fr).**